



La réfection de la Grand-Rue lui redonnera tout son cachet historique. Les travaux pourraient débuter en avril avec l'aménagement du parking provisoire et du giratoire de Châtelain. PLAREL ARCHITECTES ET URBANISTES ASSOCIÉS

**ROLLE** Les travaux de réfection de la Grand-Rue pourraient débuter en avril, si le Conseil accepte le crédit.

# Un projet à 15 millions

JOCELYNE LAURENT  
jlaurent@lacote.ch

Dans ses vœux pour 2013, la Municipalité mentionnait ce qu'elle nomme désormais le «chantier du siècle»: «Cette fois, c'est sûr, ce sera en deux mille treize qu'enfin la Grand-Rue réécrira sa genèse.» Promesse tenue, pour autant que le Conseil communal approuve son financement, le 26 février.

L'Exécutif sollicite un crédit de près de 14,9 millions pour la réfection de la Grand-Rue. L'objectif est de remplacer les infrastructures, de réaménager en surface la Grand-Rue, l'avenue Châtelain et le bas de l'avenue de la Gare, ainsi que de réaliser un parking provisoire pour la durée des travaux. Comportant 91 places, il sera situé sur le terrain de sport, tout en conservant le terrain d'entraînement des juniors du club de football.

## Travaux urgents

Les travaux en sous-sol ont pour objectif le remplacement et la modernisation de l'ensemble des infrastructures (collecteurs eaux claires/usées, éclairage public, réseau de gaz et d'eau potable, téléphonie et électricité). Par ailleurs, afin de délimiter l'entrée

dans la ville, deux giratoires seront créés: un au carrefour Grand-Rue - Châtelain et l'autre au carrefour de la place de La Harpe.

## Une Perle du Léman encore plus éclatante

Le réaménagement de la Grand-Rue a pour objectif de restaurer le caractère historique du bourg et de lui redonner du cachet. Pour ce faire, l'offre de stationnement est conçue selon une disposition alternée, avec une chaussée plus étroite, de six mètres de large, et davantage d'espace pour les piétons. Quelque 124 places sur les 188 existantes seront maintenues (sans compter celles pour les livraisons, les personnes handicapées et les deux-roues). Le par-

king de la Tête noire sera aussi réaménagé. Afin de compenser les places supprimées, le plan partiel d'affectation «Au Château» devrait notamment prévoir des places de stationnement définitives en souterrain.

Le sol de la Grand-Rue aura une prédominance minérale, ce qui mettra en valeur les éléments architecturaux emblématiques de cet axe. Dans ce contexte, la lumière aura un rôle déterminant avec, par exemple, des luminaires suspendus par des câbles tendus entre les devantures, et d'autres fixés contre les façades des bâtiments emblématiques. La place des Tilleuls aura aussi droit à un lifting.

Si le crédit est adopté, les travaux devraient commencer début avril et durer environ 18 mois. Toutefois, les nuisances provoquées par le «chantier du siècle» inquiètent. Mardi, au Conseil communal, il a surtout été question de la route de Gilly, qui sera alors une voie de délestage et dont l'aspect sécuritaire alarme les Rollois. «Dans le cadre des travaux de la Grand-Rue, on envisagera toutes les options nécessaires», a rassuré Françoise Tecon-Hebeisen. Par ailleurs, l'Exécutif promet de soigner la communication durant les travaux. ◉

« Ce sera en 2013 qu'enfin la Grand-Rue réécrira sa genèse. »

JEAN-NOËL GOËL  
AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ